

# FOCUS ORIENTATION N° 7



## PARCOURSUP

A partir d'aujourd'hui **18 janvier**, vous pouvez créer votre dossier depuis la plateforme <https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=lives> Utilisez une adresse mail **valide**, que vous consultez régulièrement.

Pour cela vous aurez besoin de :

- N°INE (sur les bulletins ou le relevé de notes de français)
- Date de naissance
- Commune de naissance

Lors de votre première connexion, vous êtes identifié automatiquement dès lors que vous saisissez ces informations grâce à une remontée de votre établissement vers Parcoursup

Vous devrez alors vérifier et/ou compléter les informations concernant votre profil et votre scolarité. Si vous constatez des erreurs d'informations liées à votre profil, vous pouvez les corriger ou les compléter. Rapprochez-vous de Mme Motte pour les corrections. **Attention : cela ne sera possible que lors de la première connexion.**

N'hésitez pas à **visionner toutes les vidéos** proposées pour vous aider à mieux comprendre et maîtriser la plateforme.

- Certaines formations demandent aux candidats de produire des pièces complémentaires qu'elles estiment nécessaires pour apprécier au mieux les candidatures qu'elles recevront : ces pièces sont systématiquement listées sur la fiche de présentation des formations, avec les autres pièces constitutives du dossier.

- Pour les licences de **Droit** et la plupart des **licences scientifiques**, des questionnaires d'auto-évaluation obligatoires sont à remplir avant la saisie du vœu correspondant, sur Parcoursup. Ces questionnaires sont des outils à caractères **strictement informatif et pédagogique**, qui vous donnent un premier aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser pour réussir dans ces formations. Pour pouvoir confirmer vos vœux sur ces formations, vous devrez **joindre l'attestation** qui vous sera fournie par le site <https://www.terminales2022-2023.fr/> lorsque vous aurez complété le questionnaire. Le lien d'accès au questionnaire sera accessible depuis votre dossier Parcoursup, sur chaque fiche formation.

## Le Projet de Formation Motivé (PFM)

Le **PFM** est une lettre de motivation. Il permet aux établissements d'apprécier votre motivation en complément des autres informations du dossier. Vous devez y expliquer en quelques lignes, **pourquoi** vous avez choisi cette formation, quels sont vos **atouts** pour y réussir (qualités, compétences, intérêts, expériences, démarches effectuées comme des entretiens, des JPO, des recherches...). Vous disposez de 1 500 caractères (certaines formations peuvent demander un PFM plus long comme les IFSI, soins infirmiers, EFTS, travailleurs sociaux ou certaines CPGE, classes préparatoires aux grandes écoles).

### Quelques conseils :

**Prenez connaissance des caractéristiques de la formation**, en particulier « Découvrir la formation et ses caractéristiques », « Comprendre les critères d'analyse des candidatures » et « Connaître les débouchés professionnels » afin de rédiger votre PFM en cohérence avec ces éléments. Montrer la cohérence entre la formation/l'établissement et votre profil. Les écoles n'attendent pas de vous un écrit digne d'un titulaire d'un doctorat en Lettres, elles attendent que vous soyez **authentique** et surtout **singulier**.

**Échangez avec des étudiants ou des représentants des formations souhaitées**, notamment lors des semaines de l'orientation, des journées d'immersion ou des Journées Portes ouvertes et valorisez ces démarches dans votre PFM.

Je reste à votre disposition.

